GAL Cœur d'Hérault - Stratégie LEADER 2014-2020 « Innover et entreprendre pour mieux vivre en Cœur d'Hérault »

GRAPHE DE DEVELOPPEMENT (29/06/18)

AXES STRATEGIQUES

AXE 1 : Miser sur l'INNOVATION comme levier de développement et de création d'emplois durables en cœur d'Hérault

AXE 2 : Réussir la TRANSITION écologique et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale et de développement économique

AXE 3 : VALORISER et promouvoir les richesses et les savoir-faire du Cœur d'Hérault, sources de développement et de rayonnement du territoire

AXE 4 : COOPERATION interterritoriale et transnationale

AXE 5 : Animation – Gestion du GAL

FICHES-ACTIONS et OBJECTIFS OPERATIONNELS

FA 1.1 Renforcer l'ingénierie locale, la mise en réseau, et les outils d'accompagnement à l'innovation sociale et économique

- La sensibilisation des acteurs sociaux-économiques aux enjeux de l'innovation transversale.
- L'accompagnement à la structuration et aux synergies entre acteurs sociaux-économiques multiples et diversifiés.
- Le renforcement des dispositifs d'accompagnement et les outils au service de l'innovation transversale et de l'entreprenariat.

FA 1.2 Soutenir les projets innovants et/ou expérimentaux, au service de l'emploi et de la création d'activités en Cœur d'Hérault

- L'appui à l'émergence et l'impulsion des projets innovants au sein des entreprises ou des organisations.
- L'accompagnement à la mise en œuvre de projets pilotes et expérimentaux.
- La modernisation des moyens et une montée en compétences des entreprises ou des organisations.
- L'accroissement de la visibilité des entreprises et l'accès à de nouveaux marchés (régionaux-

FA 2.1 Adapter nos entreprises et nos collectivités à la transition écologique et énergétique

- La sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de la transition écologique et énergétique, ainsi qu'à la croissance verte.
- Le dév. et l'accompagnement des démarches de transition écologique et énergétique dans les filières économiques locales et dans une approche citoyenne.
- L'accompagnement des démarches d'intégration de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) dans les pratiques et les projets.

FA 2.2 Soutenir les projets et démarches des acteurs économiques et des collectivités favorisant la transition, les nouveaux comportements et la préservation des ressources

- L'accompagnement aux démarches organisationnelles et opérationnelles qui visent la préservation des ressources locales au sein des établissements, des organisations.
- L'appui à l'identification des potentiels d'activité liés à l'économie de la croissance verte et au développement des réponses entrepreneuriales.
- Le renforcement et/ou le développement des dispositifs et outils de mise en œuvre des finalités du développement durable et de la transition énergétique et écologique.
- Un accès facilité à l'expertise et à l'investissement.

FA 3.1 Préserver, promouvoir et augmenter la visibilité de l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire agricoles et artisanaux du territoire

- La sensibilisation des acteurs aux enjeux de préservation et à la connaissance des patrimoines (naturels, culturels, architecturaux) du Cœur d'Hérault.
- L'accompagnement et la valorisation des démarches de qualité à l'échelle du territoire, des savoir-faire et des acteurs locaux.
- Le renforcement de l'action, des dispositifs et des outils du pôle « nature, culture et patrimoine » du Cœur d'Hérault.

FA 3.2 Soutenir le développement de prestations, services et équipements correspondant aux attentes des clientèles liées à la destination « Cœur d'Hérault »

- Le développement des secteurs d'activités autour de la valorisation des patrimoines et de la création culturelle.
- L'émergence de projets touristiques originaux, de qualité et/ou inédits sur le territoire.
- L'accompagnement de l'ensemble des acteurs dans la perception de clientèles complémentaires et l'adaptation des offres et services qu'il est nécessaire d'engager pour les cibler.
- La sensibilisation à une approche touristique durable auprès des acteurs concernés.
- La professionnalisation et l'adaptation aux nouvelles tendances de consommation touristique de la part des acteurs économiques, et notamment les acteurs touristiques, agro-touristiques ou culturels.

FA 4 Encourager et développer les pratiques de coopération interterritoriale et transnationale

- L'accompagnement à la poursuite du travail de recherche-action concernant la gestion du bâti agricole et de l'aménagement du territoire.
- Le partage d'expériences en matière de développement des pratiques agro-écologiques, notamment dans le domaine de l'oléiculture et de la viticulture.
- La valorisation et la protection des ressources locales, notamment les ressources naturelles et de plantes médicinales et aromatiques, ainsi que de l'agro-pastoralisme des Causses et Cévennes.
- La structuration et le développement de l'offre de pleine nature, notamment des Activités de Pleine Nature (APN) autour du fleuve Hérault, et la mise en réseau des prestataires touristiques à l'échelle des territoires.

FA 5 Soutenir l'animation, la gestion, la communication et l'évaluation du programme au service de la stratégie locale de développement

- L'animation thématique de chaque axe de la stratégie du GAL.
- L'accompagnement et la gestion du suivi collectif et individuel des porteurs de projet.

EFFETS ATTENDUS

- Une culture de l'innovation mieux diffusée et mieux accompagnée dans les filières émergentes, à travers une ingénierie locale de soutien à l'innovation plus coopérative et plus performante.
- Les capacités d'innovation et de coopération des acteurs du territoire sont renforcées.
- La mobilisation de partenaires issus d'horizons différents (recherche, entreprise, public, privé) au sein des projets collaboratifs est renforcée et diversifiée.

- Une meilleure pérennisation des entreprises nouvelles à 3 et 5 ans.
- Une meilleure prise en compte de l'innovation (technique, d'usage et sociale) au sein des entreprises et des autres agents économiques.
- Une meilleure qualification et stabilisation de l'emploi par la mise en œuvre de projets pilotes et expérimentaux.
- L'accès à de nouveaux marchés est facilité.

- L'attractivité et la qualité du territoire sont préservées.
- L'émergence de groupes d'acteurs partageant les valeurs de développement durable.
- Un renforcement et/ou une émergence des filières économiques liées à la croissance verte.
- Un territoire mieux intégré dans une démarche de croissance verte et à énergie positive.

- Les pratiques des habitants, des professionnels et des institutions du territoire en termes de transition écologique et énergétique ont évolué.
- Des entreprises mieux engagées dans des démarches d'excellence sociale et environnementale.
- Des prestations plus innovantes et de plus grande qualité énergétique et écologique favorisant la compétitivité du territoire.
- Des ressources naturelles protégées et mieux utilisées.

- Une reconnaissance du Cœur d'Hérault comme une véritable destination touristique et culturelle favorisant son rayonnement et son attractivité.
- Une meilleure connaissance et appropriation des ressources et des patrimoines locaux par les acteurs et les habitants du territoire.
- Un décloisonnement des approches par filière pour une meilleure vision transversale de l'offre patrimoniale à l'échelle du Cœur d'Hérault.
- L'implication des acteurs culturels dans la dynamique territoriale est renforcée.
- Une offre d'accueil plus pertinente et complète : allongement de la saison, diversification des publics, liens et complémentarités entre les équipements et les sites.

- Une meilleure pérennité des entreprises valorisant les richesses et l'identité du territoire.
- Une meilleure valorisation des ressources naturelles, patrimoniales, culturelles.
- Une meilleure contribution et intégration des projets économiques individuels à la stratégie territoriale commune (émergence du ou des pôles « nature, culture et patrimoine » du Cœur d'Hérault).
- Des efforts réalisés en faveur de la biodiversité, du dév. durable, des relations et des échanges entre les gestionnaires des espaces naturels et les prestataires touristiques des activités touristiques.
- Des prestations plus innovantes et de plus grande qualité en réponse aux aspirations actuelles des consommateurs et favorisant la compétitivité du territoire.

- Les partenariats et coopérations entre acteurs du territoire sont renforcés.
- Un renforcement des actions de coopération répondant à des problématiques locales dans la durée.
- Un renforcement du sentiment d'appartenance européen sur le territoire.
- Des expériences transnationales renforcées, notamment par l'élargissement des horizons commerciaux et l'adoption d'approches opérationnelles améliorées par les entreprises du territoire.

- Des dynamiques territoriales locales complémentaires aux stratégies régionales.
- Des projets adaptés aux besoins du territoire dans chaque axe de la stratégie LEADER sont suscités et accompagnés par le GAL.

PROJETS SELECTIONNES (programmés + en opportunité)

- Roul'Contact : Lieu itinérant d'animation et d'alimentation
- Conception et réalisation d'espaces de jeux libres basés sur le recyclage
- Plate-forme coopérative pour l'emploi partagé en Cœur d'Hérault
- Tiers Lieux du Cœur d'Hérault
- Espace création, initiative et entreprenariat
- Café associatif (Familles rurales), St Jean de Fos
- Création d'un pôle rural de services et de commerces (ancienne distillerie coopérative)
- Formation innovante aux métiers de la pierre - réhab. Chap St Mammère à Plaissan

- Faisabilité d'une solution alternative pour la couverture périodique des installations de stockage de déchets (sur le site ISDND* de Soumont (34700))
- Dév. des capacités de production d'Oyas environnement
- Dév. de l'activité par la fabrication et la commercialisation du produit MosaïBox
- Réalisation de tests et pré-séries sur un nouveau dispositif médical de prévention et guérison des escarres - "Le Kineball"

- Création d'une Miellerie collective associative de territoire
- Création d'une plateforme de tri et de recyclage
- Création du jardin partagé de Péret
- Développement des bureaux partagés de Montpeyroux
- Le compostage partagé, une action de quartier qui amène du sens et du lien social pour les habitants
- Projet de développement de la Recyclerie
- Domaine de Campeyroux : favoriser l'installation hors cadre familial…
- Investissements innovants pour le tri sélectif pour les écofestivals du Cœur d'Hérault (hors projet 2 ajourné)

- Amélioration des performances énergétiques et valorisation architecturale du restaurant l'Ami paradis en site classé à Mourèze

- Etude prospective pour l'identification d'un réseau d'acteurs dans la réalisation du village expérimental de Cantercel et sollicitation des partenaires prioritaires
- Etudes préalables à la réhabilitation de la cave coopérative de Saint Jean de la Blaquière dans le cadre d'un projet de développement économique local (Hôtel de Caves)
- Temps fort "A Cœur Ouvert" Scènes Associées
- Mise en œuvre du projet lié au Label « Vignobles et Découvertes » - phase 1
- Création d'une boutique de producteurs à Gignac
- Les Rendez-vous de Francis Hallé en Vallée de l'Hérault
- Sydel – Label V & D 2è phase
- Scènes Associées en Coeur d'Hérault - phase 2
- La Compagnie du Griffe : création artistique de territoire avec création d'un support vidéo diffusable (Lozère Gévaudan, Pic St Loup, Cœur d'Hérault)
- Développement et animation archéologique - Abbaye d'Aniane (CCVH)

- Réhabilitation du Domaine de Saint Charles : chambres d'hôtes de charme et historiques dans un ancien moulin, salle de réception et parc aménagé
- Création d'un parcours spéléo à la Grotte de Clamouse (2è tranche)
- Construction d'un Parc Acrobatique en hauteur (PAH) à Aniane
- Matériels nautiques et de sécurité - Base nautique du Salagou - Baie des Vailhés
- Projet d'investissement de la Base de plein air du Salagou (côté Clermont)
- Auberge de jeunesse, St Jean de Fos ("Le diablotin")

+ sélection à venir sur l'AAP Tourisme ciblé sur les Hébergements de groupe labellisés et les Activités de Loisirs nature innovantes

Principales Pistes de travail pré-identifiées :

- Oenotourisme et Label Vignobles et Découvertes : projet d'action commune à mettre en place sur 3 territoires (Beaunois, Bordelais, CH), thématique accueil / slow/éco-tourisme
- Grands Sites de France en Occitanie : projet de réseau local aboutissant à un programme d'actions commun (énergies renouvelables, expérimentation liaisons douces,…)
- Etude et valorisation des pratiques agro-sylvo-pastorales en zone de garrigues (CH / Pic St Loup)
- Tiers-lieux : mise en réseau /structuration offre sur le territoire / schéma des tiers-lieux / flux & télétravail